

CONSEIL DE L'UFR

PROCÈS-VERBAL de la séance du 30 octobre 2024

La séance est ouverte à 10 h 30 sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Présents :

Collège A	Collège B	Collège étudiants	Collège BIATSS
Laurence Daulhac-Terrail Christiane Forestier Vincent Gaumet Pascale Gueirard	Christine Archimbaud Lise Bernard Philip Chennell Eric Debiton Valérie Weber Eric Wersinger	Benoît Laury Pierre Pradeleix	Alexis Bred Marie Line Esbraire Alexine Vignal

Personnalités extérieures

Bruno Bordas Mireille Jouannet-Romaszko
--

Excusés :

Collège A	Collège B	Collège étudiants	Personnalités extérieures
Erick Beyssac Olivier Chavignon (procuration) Florence Chezet (procuration) Christine Courteix-Rausch (proc) Benoit Maunit Stéphane Walrand	Marie-Ange Civiale Caroline Decombat (procuration) Catherine Felgines (procuration) Chantal Savanovitch (procuration)	Hannah Grandjean (procuration) Clara Yassine (procuration)	Guillaume Deléglise Jacqueline Godard Dominique Lalle Anne-Monique Simonin

En préambule, Mme le Doyen-Directeur accueille les nouveaux membres du conseil remplaçant M Paul Rouzaire et Mme Valérie Livrelli, issus des listes complémentaires au terme des élections antérieures.

Il est également précisé que le mandat des membres du conseil actuel arrive à terme en 2025 et que de nouvelles élections seront organisées en février.

*

ORDRE DU JOUR :**1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

2° - RÉVISION DES EFFECTIFS HU DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Mme le Doyen-Directeur énonce les demandes qui ont été présentées à la réunion de révision des effectifs le 30 septembre dernier :

Demande de création d'un poste de Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

N° Poste	Discipline concernée	Projet de soins	Projet d'enseignement	Projet de recherche
PUPH XXXX	<p><i>Discipline Sciences du médicament et des autres produits de santé (Section 81)</i></p> <p><i>(01 PU-PH et 03 MCU-PH dans la discipline)</i></p>	<p>Pôle Pharmacie CHU</p> <p>Cheffe de pôle et gérante PUI du CHU de Clermont-Ferrand</p> <p>Rénovation de la logistique (réhabilitation bâtementaire, sécurité des process)</p> <p>Transition clinique : développement des soins pharmaceutiques</p> <p>Transition scientifique : accompagner la recherche pharmaceutique et porter une dynamique de transition écologique</p>	<p>Pharmacie clinique</p> <p>Formation initiale pharmacie clinique cursus pharmacie : dossiers thérapeutiques, stratégies thérapeutiques et cas cliniques, analyse d'ordonnances, mise en situation, simulation</p> <p>Formation DES de Pharmacie Hospitalière R3C phase socle : UE Pharmacie Clinique</p> <p>Master 2 Qualité Hygiène Sécurité – Qualité des Dispositifs Médicaux</p> <p>Formation continue : DU Pharmacie Clinique Gériatrie, DU Pharmacie Clinique Pédiatrique, DU Santé – Environnement</p>	<p>UMR CNRS 6296 Institut de Chimie de Clermont (ICCF), Equipe matériaux pour la santé</p> <p>Interactions contenu/contenant - Évaluation clinique des dispositifs médicaux - Santé environnementale avec évaluation des multiexpositions et risques toxiques, suivi de cohortes (SNDS)</p>

Demande de recrutement d'un Praticien Hospitalier Universitaire

N° Poste	Discipline concernée	Projet de soins	Projet d'enseignement	Projet de recherche
PHU XXX	<p><i>Sciences Biologiques, Fondamentales et Cliniques (Section 82)</i></p>	<p>Service d'Hématologie biologique</p> <p>Hématologie Cellulaire, Hémostase et Hématologie spécialisée : Cytométrie en Flux et Culture Cellulaire (contrôle qualité des greffons hématopoïétiques, immunophénotypages et thérapie cellulaire).</p>	<p>Hématologie</p> <p>Etudiants du cursus pharmacie : 1^{er} cycle (DFGSP2 et DFGSP3) et 2^{ème} cycle (DFASP1 et DFASP2).</p> <p>enseignements type dossiers tutorés (DFASP1 et DFASP2), préparation au concours de l'internat en pharmacie</p> <p>UE d'oncologie, de pathologie cardiovasculaire et d'initiation aux métiers de la biologie.</p>	<p>Unité Propre Recherche UCA « Role of intra-Clonal HEterogeneity and Leukemic environment in ThErapy Resistance of chronic leukemias » CHELTER.</p> <p>Hétérogénéité intra-clonale de la Leucémie Myéloïde Chronique (LMC) : anomalies de méthylation de l'ADN et dynamique télomérique dans les populations des cellules immatures CD34+ et des cellules matures CD15+.</p>

La création du poste de PU-PH en section 81 s'accompagne d'une demande de gel du poste de MCU-PH libéré et du positionnement d'un candidat PHU sur ce dernier poste ainsi gelé, comme ce fut le cas pour le poste libéré en 2024 par M. Paul Rouzaire, promu PU-PH.

N° de poste	Dernier titulaire		Motif de la vacance
MCUPH 1371	BERNARD	Lise	Si Promotion 2025
MCUPH 1364	ROUZAIRE	Paul	Promotion 2024

Demande de création d'un poste d'Assistant Hospitalier Universitaire

N° Poste	Discipline concernée	Projet de soins	Projet d'enseignement	Projet de recherche
AHU XXX	(Section 81)	<p>Pôle Pharmacie, service Plateau Technique Préparations-Contrôles</p> <p>Pharmacotechnie (développement galénique), préparation des anticancéreux, contrôle-développement des préparations médicamenteuses.</p>	<p>Pharmacie clinique</p> <p>Préparations pharmaceutiques et contrôles</p> <p>Etudiants du cursus pharmacie : 2^{ème} cycle (DFASP1 et DFASP2). enseignements type dossiers tutorés, préparation au concours de l'internat en pharmacie</p> <p>3^{ème} cycle : Internes DES Pharmacie hospitalière</p> <p>Etudiants DEUST Préparateurs Techniciens en pharmacie</p>	<p>UMR CNRS 6296 Institut de Chimie de Clermont (ICCF), Equipe matériaux pour la santé</p> <p>Etude des interactions polymères et principes actifs / excipients, simulation moléculaire (laboratoire Simatlab), développement de nouvelles formes de vecteur pour médicaments.</p>

Mme le Doyen-Directeur précise que le Ministère de l'ESR ne prend plus en charge le financement de la partie universitaire des postes d'AHU et qu'elle doit être supportée par les ressources propres de la composante.

Les membres présents et représentés votent à l'unanimité cette demande de révision des effectifs.

3° - CONSIGNES DE SAISIE DES SERVICES PRÉVISIONNELS D'ENSEIGNEMENT

Mme le Doyen-Directeur présente les consignes de saisie des services prévisionnels d'enseignement – année 2025.

HEURES D'ENSEIGNEMENT PAYABLES	HEURES D'ENSEIGNEMENT VALORISABLES EN TD MAIS NON PAYABLES EN HEURES COMPLEMENTAIRES	ACTIVITÉS NE RELEVANT PAS DE LA SAISIE
HEURES SAISIES PAR L'ENSEIGNANT	DFGSP2 : UE libre recherche - 4 h TD pour un seul enseignant par service concerné dans la limite de 2 services	Soutenance de stage
Heures CM - TD -TP conformément aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences	DFGSP2 : "POP" Projet d'Orientation Professionnelle : 7 h TD DFGSP3 : "POP" Projet d'Orientation Professionnelle : 4.5 h TD	Participation aux oraux
REGLES PEDAGOGIE INNOVANTE (Enseignement à distance) La 1ère année, la création d'une capsule numérique équivaut à 1h d'enseignement (CM ou TD en fonction des M3C) Les années suivantes : la capsule numérique est valorisée à hauteur de 0,5 (CM ou TD en fonction des M3C)	DFASP1 : "POP" Projet d'Orientation Professionnelle : 4.5 h TD Formation de suivi de stage devant promotion complète : - Stages officinaux obligatoires (34 h) - Stages hospitaliers DFASP2 (76 h)	Audition des candidats Encadrement et audition des projets tutorés
	Thèse d'exercice Pharmacie : 8 h TD par thèse encadrée avec un maximum de trois thèses	Visites sur site
	Certificat de synthèse pharmaceutique : 4 h TD par membre de jury	Heures en responsabilité
HEURES SAISIES PAR LE SERVICE RH ENSEIGNANTS		
Référentiel d'équivalences horaires	CAS PARTICULIERS (hors formation continue) :	
	Un groupe de TP dirigé par 2 enseignants :	
	Heures d'enseignement divisées par 2 comme suit :	
	- la moitié des heures est saisie en heures payables	
	- l'autre moitié en heures valorisables mais non payables	
	TP : ratio enseignant/étudiant est de 1/20. Si 2 enseignants par groupe de TP :	
	Le responsable de l'enseignement formule une demande de dérogation auprès de Mme le Doyen (doyen.pharmacie@uca.fr) en mettant en copie pour instruction de la demande le service RH Enseignants de la composante (rh-enseignants.medpha@uca.fr)	
	La demande de dérogation est à renouveler chaque année	

Il est précisé que les demandes de dérogation pour les séances de TP autorisant la présence simultanée de deux enseignants-chercheurs doivent être renouvelées en début d'année universitaire.

4° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

→ Situation financière UCA => Impact UFR

Budget initial 2023

OUVERTURE DE CREDITS EN FONCTIONNEMENT	RECETTES
288 211 €	302 723 €
OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT	
117 632 €	

Solde budgétaire : -103 120 €

Budget initial 2024

OUVERTURE DE CREDITS EN FONCTIONNEMENT	RECETTES
282 921 €	692 528 €
OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT	
286 997 €	

Solde budgétaire : +122 610 €

Budget initial 2025 **provisoire non consolidé** (les décisions finales ne sont pas encore prises)

OUVERTURE DE CREDITS EN FONCTIONNEMENT	RECETTES
283 000 €	814 610 €
OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT	
80 000 € (Achat tablettes dépense fléchée)	

Solde budgétaire : +451 610 €

Mme la Directrice Administrative précise que le solde budgétaire positif des années 2024 et 2025 est lié à la prise en charge de la formation en apprentissage des DEUST Technicien en Pharmacie ainsi qu'à l'ouverture en contrat professionnel du parcours Qualité des produits de santé du Master Qualité-Hygiène-Sécurité. La situation financière délicate de l'UCA impacte directement le budget de l'UFR octroyé par l'UCA. Les règles établies par l'UCA sont les suivantes : les sommes octroyées pour le fonctionnement doivent représenter 90% du montant de l'année 2023 et aucun budget ne doit être attribué à des investissements, sauf ceux en lien avec la sécurité. L'UFR de Pharmacie disposerait d'un budget fonctionnement légèrement supérieur à celui autorisé et bénéficierait d'une partie investissement pour l'achat de tablettes.

Mme le Doyen-Directeur indique qu'un courrier conjoint (UFRs de Médecine et de Pharmacie) indiquant leur ressenti face à ces décisions budgétaires a été adressé à M. Mathias Bernard, Président de l'UCA.

Mme la Directrice Administrative précise également que si les crédits de fonctionnement de l'année en cours ont été largement consommés, les fonds dédiés à l'investissement ne l'ont été que partiellement.



Date de fermeture administrative du site Dunant

- période de fin d'année : du vendredi 20 décembre 2024 au soir jusqu'au 2 janvier 2025 au matin



Date du prochain conseil de l'UFR : 4 décembre 2024

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.